

LEADER 2023-2027

GAL Auvergne-Rhône-Alpes Tarentaise Arlysière Maurienne

FICHE PROJET

Date du document	18/11/2024
Référence de l'appel à projet	501-AURAGAL012-FA1-AAP1.2 Emploi-Formation

INTITULE DE L'OPERATION

Achat d'un porte-outil de type brouette à chenilles à moteur équipée d'un atomiseur

Date de début prévisionnelle (MM/AAAA)	Décembre 2024
Date de fin prévisionnelle (MM/AAAA)	Janvier 2025

PORTEUR DE PROJET

Raison sociale	Les Ateliers de Maurienne
Statut	Association loi 1901
Si privé, organisme qualifié de droit public	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Représentant légal	Le Président, Bernard RATEL
Responsable du projet	Le Directeur, Pierre-Yves BONNIVARD

SITUATION GEOGRAPHIQUE DU PROJET (cocher le ou les territoires)

<input type="checkbox"/> Tarentaise	<input type="checkbox"/> Arlysière	<input checked="" type="checkbox"/> Maurienne
-------------------------------------	------------------------------------	--

DIMENTION TERRITORIALE

<input type="checkbox"/> Communale	<input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes : combien ? 6	<input type="checkbox"/> SCoT	<input type="checkbox"/> Echelle GAL
------------------------------------	---	-------------------------------	--------------------------------------

DESCRIPTIF DU PROJET

« Les Ateliers de Maurienne » est une association de loi 1901 permettant l'insertion professionnelle de personnes en situation de précarité, par le travail dans le cadre de plusieurs activités : rénovation de meubles en bois et friperie qui récupère, trie et valorise des vêtements de seconde main ; activité de débarras et petits chantiers extérieurs ; accompagnement et services de transport à la personne ; entretien d'espaces verts ; et enfin travail et culture de la vigne (plantation, culture des parcelles, élaboration et commercialisation de vin).

Contexte

L'association consolide depuis 2017 son activité vigne en biodynamie principalement. La surface de vigne se développe et doublera d'ici 2026.

Le travail des vignes est réalisé par une équipe de salariés en insertion professionnelle, structurellement à effectif très variable. Le travail suit la croissance des plantes, s'adapte aux aléas climatiques, et se caractérise par des pics saisonniers, durant lesquels la charge de travail peut être élevée.

Avec les conditions météorologiques aujourd'hui souvent dérégulées, les traitements de la vigne sont devenus un point clé de la culture et de la production de raisins. L'efficacité de lutte contre les maladies passe par une forte réactivité, une régularité des traitements et des dosages des produits utilisés. Le traitement de la vigne est une opération répétitive à forte pénibilité physique. Jusqu'ici, il est assuré avec un atomiseur à dos. Ce matériel est porté par l'opérateur de traitement et nécessite une très bonne condition physique.

Action prévue

Achat d'un porte outil de type brouette à chenilles à moteur équipée d'un atomiseur.

Une grande partie des superficies des cultures est mécanisable avec ce matériel.



Objectif global du projet :

- Favoriser la pérennité de cette activité économique à fort impact social et environnemental au sein des Ateliers de Maurienne,
- Améliorer sensiblement les conditions de travail de l'opérateur de traitement,
- Viser une meilleure réactivité et une meilleure efficacité des opérations de traitement.
- Améliorer la production de raisins, et donc de vin.

Objectifs opérationnels

- Avoir une meilleure efficacité des traitements (réactivité lors de conditions météorologiques défavorables, régularité des traitements et des dosages),
- Optimiser le temps de travail de l'opérateur de traitement,
- Améliorer les conditions de travail de l'opérateur de traitement (diminuer la pénibilité, réduire les ports de charge et les manutentions lourdes),
- Améliorer et augmenter la production de raisins et donc la quantité de vin.

Public cible

Opérateur de traitement

Personnel d'encadrement de l'activité vigne

Salariés CDDI en insertion travaillant sur cette activité lorsque l'engin est utilisé comme brouette

Résultats attendus

La pénibilité physique des opérations de traitements sera réduite et les conditions de travail améliorées.

REPONSES AUX CRITERES D'EVALUATION

Prise en compte de la transition énergétique et écologique

Pour les opérations de traitement préventif, le nouvel atomiseur sur brouette sera plus facile à régler et il y aura une meilleure régularité pour les dosages appliqués.

A noter que : La culture de la vigne aux Ateliers de Maurienne est conduite en biodynamie. Il n'y a pas d'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse, sauf développement de maladie et nécessité de mettre en place des traitements curatifs (ce qui arrive en moyenne une fois tous les trois ans). Dans ce cas, les produits utilisés ont une autorisation pour l'agriculture biologique.

Valeur ajoutée par rapport à l'existant

La pénibilité du travail est fortement réduite

Concertation, approche partenariale

Sans objet

Innovation

L'opération en elle-même ne relève pas d'une nouveauté pour le territoire TAM ni d'une innovation technologique particulière mais contribue au soutien d'une activité économique à fort impact social qui est structurellement soumise à plusieurs aléas qui compliquent son fonctionnement et sa conduite économique.

Suivi-évaluation envisagés

Critère qualitatif : retours du personnel permanent sur l'impact de l'investissement sur la qualité de leur travail de conduite de la culture de la vigne ; retours des opérateurs de traitement sur les conditions de travail.

Effet levier de la subvention

L'aide européenne LEADER permet de rééquilibrer le budget d'investissement prévisionnel global pour la structure pour la période 2024 - 2025, et d'envisager d'autres investissements pour contribuer à l'amélioration et à la consolidation des différentes activités économiques de l'association.

ASPECTS FINANCIERS**Type de dépenses**

X Investissement Fonctionnement Investissement & fonctionnement

Montant total prévisionnel (€ HT) : 13 000.00 €

Montant de dépenses éligibles présentées (€ HT) : 13 000.00 €

Plan de financement prévisionnel

FEADER (LEADER)	Cofinancement 3CMA sollicité	Autofinancement	TOTAL
72 %	18 %	10 %	100 %
9 360.00 €	2 340.00 €	1 300.00 €	13 000.00 €

Version avant comité de programmation